

ciels de notre épiscopat, depuis les premiers débuts de la domination anglaise, ont témoigné de cette sage loyauté, que quelques sophismes et quelques déclarations n'effaceront pas de notre histoire.

D'ailleurs, depuis le *rendez à César ce qui est à César*, l'Eglise et les catholiques véritables s'inspirant de son esprit, ont prêché la loyauté et la soumission à l'autorité établie, même sous les empereurs romains les plus persécuteurs. Ni l'Eglise ni les catholiques n'ont rien à attendre de bon des idées et des passions révolutionnaires.

Aujourd'hui, comme en tout temps, les catholiques canadiens doivent se souvenir des principes et des traditions vingt fois séculaires de leur Eglise. Avant de se proclamer anti-britanniques et de s'engager dans des groupes politiques ouvertement hostiles à l'Angleterre, il feront bien de penser que l'Eglise du Canada toute entière ne peut que souffrir gravement de leur attitude, que cette même attitude ne peut qu'être invoquée contre leurs frères de l'Empire britannique et des pays alliés. Les gens qui ne veulent lire qu'une certaine presse qui alimente leurs passions et entretient leurs illusions, en retour de l'argent dont ils la soutiennent, feraient bien, surtout s'ils se comptent parmi les esprits dirigeants, de noter un peu quelles attaques leur école a déjà fait diriger contre l'Eglise, au Canada, en Angleterre, en France,

aux Etats-Unis, et quels soupçons elle est de nature à éveiller contre nous, même à Rome. Il ne faut pas, en effet, oublier que l'influence anglaise est puissante à Rome, où l'on a sagement pour principe de s'entendre, autant que possible, avec les pouvoirs établis.

Nous ne devons pas oublier qu'en mal comme en bien, notre conduite publique, nationale, bonne ou mauvaise, comporte des conséquences pour la renommée et pour les intérêts de l'Eglise, et au Canada, et en dehors du Canada.

Pour nous, nous croyons sincèrement, ouvertement, que nous devons rester ce que la Providence nous a faits, ce dont nous l'avons plus d'une fois publiquement remerciée, en des jours de passions moins excitées et de plus calme bon sens. Par attachement à notre Canada, à notre race et à notre civilisation françaises, par fidélité à notre Eglise catholique, nous restons britanniques.

Si nous avons tort, car nous n'avons aucune prétention à l'infailibilité, il faudra nous le faire voir par d'autres arguments et d'autres considérations que des injures et des imputations purement verbales.

Il nous faudra d'honnêtes et solides raisons. Que ceux qui en ont en réserve ne craignent pas de les mettre au jour. Nos colonnes leur sont ouvertes.

J.-A. LANDER

Au 29 juillet

ROME

—Confirmation de la reprise des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et le Portugal. Dans

un message au Parlement de Lisbonne, le Président Sidonio Paes s'honore lui-même en justifiant cette reprise de relations.

—Mgr Joseph Petrelli, ancien Délégué apostolique aux Philippines, est nommé à Pékin par le Saint-Siège, la Chine ayant, comme nous l'avons annoncé, renoué, elle aussi, les relations diplomatiques avec le Vatican.

—Procédures préliminaires dans la cause du Père Félix d'Andrées, premier supérieur des missions catholiques en Amérique.

QUEBEC

—A Sainte-Anne-de-Beaupré, célébration grandiose de la fête de la grande thaumaturge canadienne, vendredi. La patronne de la province de Québec est implorée et acclamée par une foule immense de pèlerins.

—Bénédiction, le 28, de la pierre angulaire de la nouvelle église de Sainte-Foy.

LES FAITS DE LA SEMAINE

—Mère Marie de l'Assomption (dans le monde Philomène Thivierge), native de Saint-Jean de l'Île, première postulante régulière du Bon-Pasteur de Québec, fête son jubilé de

diamant de profession religieuse. La vénérable jubilaire avait été précédée dans la communauté, non encore érigée en Institut religieux, par sa sœur, Mère Marie de la Présentation, l'une des fondatrices.

—Service funèbre à l'église de Cap-Rouge, le 23, pour feu l'abbé Provancher, l'illustre naturaliste canadien, célébré par M. le chanoine Huard, son digne successeur. La cérémonie a été comme l'inauguration du Monument Provancher, récemment érigé dans cette église, grâce à une souscription prélevée par le *Naturaliste Canadien*.

—L'hon. juge Choquette, de la Cour de Police, décide, sur un cas à lui soumis par M. Félix Marois, du département du Travail provincial, contre le travail des boulangers le dimanche.

Souhaitons que, dans notre catholique province, le jour du Seigneur soit mieux respecté.

—Deux jours après l'assemblée ouvrière où MM. Martel, Walsh et Merrigan, de l'Internationale, ont parlé à Lauzon, les ouvriers internationaux se sont